

Le contrat pour l'enfouissement des déchets octroyé à Waste Management

L'entreprise a été la seule à soumettre une offre à la MRC

Le 13 septembre 2023 – Au terme du processus d'appel d'offres public lancé plus tôt cet été, la MRC de Drummond annonce que le contrat pour l'enfouissement des déchets au cours des cinq prochaines années sera confié à Waste Management.

L'entreprise, qui exploite le site d'enfouissement de Drummondville, a été la seule à soumettre une proposition à la MRC. Le contrat, qui prendra effet à compter du 1^{er} janvier 2024 et qui sera valide jusqu'à la fin de 2028, est estimé à 8 453 400 \$. Il s'applique à l'ensemble des 18 municipalités de la MRC de Drummond et à trois municipalités membres de la Régie de gestion des matières résiduelles du Bas-Saint-François situées dans Nicolet-Yamaska.

Rappelant que des litiges opposent toujours la MRC et la Ville de Drummondville à Waste Management, le président du comité de gestion des matières résiduelles de la MRC de Drummond et maire de Notre-Dame-du-Bon-Conseil Paroisse, Stéphane Dionne, reconnaît le caractère délicat de la situation. « Nous aurions souhaité plus de concurrence, mais cela n'a pas été le cas. Nous n'avons pas d'autre option que de confier à Waste Management le contrat pour l'enfouissement des déchets. La population de 21 municipalités de la région compte sur nous pour assurer le maintien de ce service essentiel qui est sous notre responsabilité », souligne-t-il.

Le contrat avec Waste Management mettra fin à cinq années au cours desquelles les déchets provenant du territoire de la MRC de Drummond étaient pris en charge par la firme Gesterra au site d'enfouissement de Saint-Rosaire, près de Victoriaville. Cette firme, qui était le fruit d'un partenariat public-privé entre la MRC d'Arthabaska et l'entreprise Gaudreau, est en voie de dissolution.

Pas de changement de destination pour les matières organiques

Dans un autre appel offres public, la MRC sollicitait des propositions pour la valorisation des matières organiques provenant des collectes municipales (bacs bruns). Dans ce cas-ci, l'entreprise Gaudreau a présenté une soumission qui s'est avérée la plus basse et conforme. Les matières organiques collectées sur le territoire continueront donc d'être acheminées à la plateforme de compostage de Saint-Rosaire pour les cinq prochaines années (2024 à 2028 inclusivement) pour une somme estimée de 9 999 500 \$.

Coûts

Selon les prévisions de la MRC, les changements à venir dès 2024 se feront sans modifier l'investissement total requis. Les coûts pour le service de valorisation des matières compostables sont en augmentation, mais cette hausse sera compensée par une diminution du même ordre des tarifs d'enfouissement.

-30-

Source : Jean Dufresne, coordonnateur des communications de la MRC de Drummond
jdufresne@mrcdrummond.qc.ca | 819 477-2230, poste 123